

Examen périodique universel 15 – Luxembourg

Intervention des Pays-Bas

Monsieur le Président,

Les Pays-Bas souhaitent remercier Monsieur/Madame..... pour sa présentation d'aujourd'hui sur la base du rapport national et son exposé clair et détaillé relatif à la situation des droits de l'homme au Luxembourg. Ils remercient également le gouvernement du Luxembourg pour la réponse apportée à la question qu'ils ont soumise à l'avance. (indien vraag niet beantwoord: Ils espèrent que le gouvernement du Luxembourg sera en mesure de répondre, au cours de la réunion d'aujourd'hui, à la question qu'ils ont soumise à l'avance.)

Globalement, le Luxembourg présente de très bons résultats en matière de droits de l'homme, ce qui ressort bien du rapport national. Des progrès ont été enregistrés dans plusieurs domaines depuis le dernier examen du Luxembourg en 2009. La modification de la loi sur la liberté d'expression dans les médias, les efforts en faveur de l'égalité effective entre hommes et femmes et les mesures de lutte contre la violence domestique en sont quelques exemples.

Cependant, certains problèmes persistent. Bien que l'homosexualité soit généralement acceptée dans le pays, les couples de même sexe n'ont pas encore la possibilité de sceller leur amour mutuel par un mariage légal. Une évolution législative en la matière a été annoncée en 2009, mais n'a toujours pas été adoptée. C'est pourquoi les Pays-Bas recommandent le gouvernement du Luxembourg à adopter et à mettre intégralement en œuvre le projet de loi sur le mariage des personnes de même sexe.

Je vous remercie de votre attention.